

Variant indien : «Isolement obligatoire» pour les voyageurs en provenance du Royaume-Uni

Cette mesure de quarantaine entrera en vigueur à compter de lundi prochain.

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 14:03,

Mis à jour hier à 22:08

La France va mettre en place «*un isolement obligatoire*» pour les voyageurs en provenance du Royaume-Uni où circule notamment le variant indien du coronavirus, a annoncé mercredi le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal. Cette mesure de quarantaine entrera en vigueur à compter de lundi prochain. «*Pour le moment, compte tenu de la faible incidence du Covid en Grande-Bretagne, le dispositif de contrôle à domicile ne leur sera pas appliqué*», a encore précisé le porte-parolat.

«*L'Allemagne a annoncé il y a quelques jours des mesures supplémentaires (...) pour les personnes qui proviennent du Royaume-Uni et la France va prendre des mesures semblables*», a souligné Gabriel Attal, en référence aux deux semaines de quarantaine incompressible imposées par Berlin depuis dimanche.

Jusqu'alors, 16 pays faisaient l'objet d'une quarantaine obligatoire, dont le Brésil, l'Inde, l'Argentine ou la Turquie. Pour ces territoires, les forces de l'ordre peuvent vérifier de manière inopinée la présence des voyageurs sur leur lieu de quarantaine et leur infliger une amende de 1000 à 1500 euros en cas d'absence. Les voyageurs doivent aussi présenter un test PCR négatif de moins de 36h (au lieu de 72h), ou un test PCR négatif de moins de 72h accompagné d'un test antigénique négatif de moins de 24h.

À VOIR AUSSI – Livraisons de vaccins: la bataille judiciaire commence entre l'UE et AstraZeneca